

■ **Triple MMM GmbH**, à Cortébert, CH-073.4.015.483-0, montage de fenêtres et obturation de sillons, société à responsabilité limitée (FOSC no 4 du 08. 01. 2007, p. 4, publ. 3711904). Par jugement du 11.01.2007, la 2ème Chambre civile de la Cour d'appel du canton de Berne a annulé le jugement rendu le 11.12.2006 par le Président 3 de l'Arrondissement judiciaire I Courtelary-Moutier-La Neuveville prononçant la faillite de la société. [biffé: La société a interjeté appel contre le jugement de faillite du 11.12.2006. Le Président de la 2ème Chambre civile de la Cour d'appel du canton de Berne a accordé par ordonnance du 28.12.2006 l'effet suspensif à l'appel. Par conséquent, l'inscription de la dissolution de la société par suite de faillite est biffée dans le registre du commerce.].
Journal no 136 du 17.01.2007
(03737116 / CH-073.4.015.483-0)